

Dix-huitième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

(27 janvier – 7 février 2014)

Chypre

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le mardi 4 février 2014 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer * ainsi que la délégation de Chypre.

La France salue les efforts de Chypre afin de mettre en œuvre plusieurs des recommandations faites lors de l'EPU en 2009, notamment la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, du Protocole facultatif sur la participation des enfants aux conflits armés, ainsi que du Protocole facultatif à la Convention contre la torture.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes à Chypre :

1/ Entreprendre des actions pour prévenir et lutter contre les violences domestiques et définir un calendrier pour la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et la violence domestique ;

2/ Veiller au respect des droits des travailleurs migrants qui sont employés domestiques, notamment à travers des mesures d'inspection du travail et de protection de ces travailleurs face à leur employeur ;

3/ Veiller au respect des conventions européennes et internationales de protection des droits de l'Homme dans le cadre du traitement des migrants qui sont visés par des décisions de reconduite à la frontière ;

4/ Rendre plus accessibles et transparentes les procédures relatives à l'octroi des titres de séjour en clarifiant les critères d'attribution, en motivant les décisions de refus de titre et en améliorant l'information donnée aux étrangers sur les voies de recours dont ils disposent.

La France souhaiterait également poser les questions suivantes :

1/ Alors que l'on observe une tendance à l'augmentation des comportements xénophobes, dans un contexte de crise économique, Chypre envisage-t-elle de mener ou de soutenir des programmes de prévention et de lutte contre la xénophobie, notamment par des campagnes de sensibilisation ?

2/Dans le cadre des réformes annoncées par le ministre de la Justice et des réformes qui sont à l'étude concernant la police, Chypre envisage-t-elle de prendre des mesures pour renforcer la formation professionnelle relative à la déontologie des agents de la force publique et pour améliorer le contrôle administratif et disciplinaire de l'encadrement carcéral ?

Je vous remercie./.